



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Paris, le 21 janvier 2020

Pour le retrait total du projet ! Non à l'âge pivot ! Non au système à point !

En réponse aux annonces du 11 janvier exprimées par le premier des sinistres du gouvernement Macron relatives à l'avant-projet de loi de la réforme des retraites, les mobilisations et les contestations se poursuivent en envisageant de nouvelles formes d'actions.

Les membres de ce gouvernement, à grand renfort de campagnes médiatiques orientées visant à discréditer les grévistes et leurs représentants, ne convainquent personne du caractère injuste du projet de loi sur les retraites.

La suspension provisoire du principe de l'âge pivot est une illusion. Le pouvoir politique actuel joue stratégiquement la montre en attendant le moment propice pour l'imposer par ordonnance. Son "retrait provisoire" est en effet assujéti à deux verrous : l'allongement de la durée de cotisation et le refus de la hausse des salaires.

Dans tous les cas, l'âge d'équilibre figurera bel et bien dans la future réforme. Il exclut d'emblée la possibilité de nouvelles sources de financement en privilégiant des mesures d'âge, de durée de cotisation qui réduiraient le montant des pensions perçues.

Les actions intersyndicales telles que celle des avocat.e.s du barreau de Paris, du Syndicat des Avocat.e.s et du SNPES-PJJ/FSU au Palais de Justice de Paris le 9 janvier, se multiplient sur l'ensemble du territoire. Pour autant, le gouvernement s'entête et le projet de réforme sera déposé au conseil des ministres, déplacé au vendredi 24 janvier 2020.

Jusqu'alors rien de neuf ! L'important ce n'est pas la chute ...c'est l'atterrissage !

Le SNPES-PJJ et sa fédération la FSU appellent à poursuivre ce mouvement partout en France le vendredi 24 janvier 2020 en se mettant en grève et en manifestant dans les cortèges de l'intersyndicale interprofessionnelle.

Pour défendre les retraites, combattre la casse des services publics et l'abandon des missions éducatives de la PJJ :

Mobilisons nous toutes et tous en A.G, en grève, en manifestations !

